

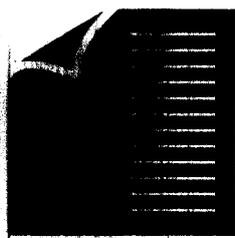
POINTS DE VUE

764

Adoption en Haïti, ou comment une lettre simple devient source de droit
par Pascale Salvage-Gerest

766

Pourquoi il est urgent de créer des UFR de criminologie
par Martine Herzog-Evans,
Robert Cario et Loïck Villerbu



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

768

La saga triséculaire de la faute inexcusable
par Pierre Sargos

773

« HADOPI », ou quand la répression devient pédagogique
par Christophe Geiger

PANORAMA

780

Droit de la presse et droits de la personnalité
janvier 2010 - décembre 2010
par Emmanuel Dreyer

NOTES

793

Condamnation européenne de la France pour ne pas avoir fourni de soins médicaux adéquats à une détenue anorexique, note sous CEDH 21 déc. 2010
par Jean-François Renucci

795

La cause du testament,
note sous Civ. 1^{re}, 15 déc. 2010
par Estelle Naudin

800

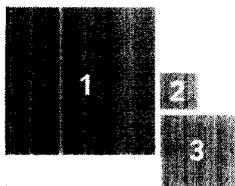
La motivation des arrêts d'assises (enfin) devant le Conseil constitutionnel !, note sous Crim. 19 janv. 2011
par Jean-Baptiste Perrier

802

Une exception au droit de rétractation de l'acquéreur à distance, note sous Civ. 1^{re}, 25 nov. 2010
par Yannick Dagorne-Labbe

804

Les couples binationaux et le choix du nom de famille,
note sous CEDH 9 nov. 2010
par Carine Brière



ENTRETIEN

808

Violette Grac-Aubert - Net recul de la Commission sur les actions collectives

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Pierre Seydoux (p.seydoux@dalloz.fr), soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr) afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leur nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Alain LACABARATS, Denis MAZEAUD,
Philippe MERLE et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

REDACTION

• DIRECTION

Pierre SEYDOUX (5370) - Rédacteur en chef.

Alain LIENHARD (5403) - Rédacteur en chef.

• REDACTION

Inès GALLMEISTER (5356)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Commerce électronique: Cédric MANARA

Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284)

Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG

Abonnements: Yvette NAY

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN

Abonnements: ventes@dalloz.fr

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)

Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)

Prix au numéro: 18,38 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Mars 2011

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14°
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval
« Recueil / Kiosque »
et un encart jeté
« Code procédures collectives »

SOMMAIRE

ÉDITO

Glinglin, nouveau saint patron
de la justice française...
par Félix Rome

ACTUALITÉS

740

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Chèques: suppression de la pénalité libératoire

Commerce électronique

Publicités par mots-clés: utilisation de la
marque d'un tiers, *Paris*, 2 févr. 2011

La Commission européenne à l'assaut de la
signature numérique

Entreprise en difficulté

Affaire « Cœur Défense »: spectaculaire
cassation, *Com.* 8 mars 2011

Obligation aux dettes sociales: application
de la prescription, *Com.* 8 mars 2011

Société et marché financier

Règlement intérieur d'une SCM: clause
contraire à l'objet social, *Com.* 1^{er} mars 2011

746

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Primes d'assurances: respect de l'égalité
hommes-femmes, *CJUE* 1^{er} mars 2011

Famille-Personne-Succession

Curatelle: conditions de nullité d'un acte
de procédure, *Civ.* 1^{er}, 23 févr. 2011

Action en diffamation: signification de l'assi-
gnation au curateur, *Civ.* 1^{er}, 23 févr. 2011

Séparation de biens: calcul de l'indemnité due
à l'un des époux, *Civ.* 1^{er}, 23 févr. 2011

748

DROIT IMMOBILIER

Bail

Modulation expérimentale des loyers HLM:
publication du décret

Construction-Urbanisme

Vente en l'état futur d'achèvement: paiements
par paliers

Copropriété

Gestion des copropriétés et compte bancaire
séparé: précisions ministérielles

750

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

751

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

LOPPSI II: treize articles inconstitutionnels

Incendie: manquement à une obligation de
sécurité ou de prudence, *Crim.* 22 févr. 2011

Procédure pénale

Mise en liberté: consultation du service de la

protection judiciaire de la jeunesse, *Crim.* 2
févr. 2011

Le projet de loi relatif à la garde à vue voté
par les sénateurs

Citation d'un prévenu appelant: diligences de
l'huissier, *Crim.* 2 mars 2011

Détention provisoire et droits de la défense:
pas de renvoi de QPC, *Crim.* 15 févr. 2011

Contrôles d'identité: l'article 78-2, alinéa 4,
la coquille vide!, *Civ.* 1^{er}, 23 févr. 2011

Mise en examen: déclaration d'appel de la
partie civile, *Crim.* 23 févr. 2011

756

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Publication d'un enseignant-chercheur: compé-
tence administrative, *Civ.* 1^{er}, 23 févr. 2011

Direction des administrations: vers des quotas
de femmes?

Contrat d'assurance conclu par une personne
publique: compétence judiciaire, *Civ.* 1^{er},
23 févr. 2011

Abrogation automatique d'une circulaire
tardivement mise en ligne, *CE* 23 févr. 2011

Etranger: rétention administrative et garde
à vue, *Civ.* 1^{er}, 23 févr. 2011

Environnement

Publication du décret sur la prévention des
risques d'inondation

Santé publique

Des propositions pour améliorer les droits
des malades

759

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Syndicats: répartitions inégalitaires des suffra-
ges, *Soc.* 2 mars 2011

Elections professionnelles: collège spécifique
aux journalistes, *Soc.* 2 mars 2011

Elections professionnelles: irrégularités non
déterminantes, *Soc.* 2 mars 2011

Prorogation de la convention d'assurance
chômage

Repos dominical: portée de la modification
des horaires de travail, *Soc.* 2 mars 2011

762

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Jugement marocain de divorce:

transcription sur les registres de l'état civil,
Civ. 1^{er}, 23 févr. 2011

Litispendance internationale en matière
de divorce, *Civ.* 1^{er}, 23 févr. 2011

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
187^e année
17 mars 2011
n° 11 / 7460^e
pages 737 à 808

CHRONIQUE / Internet

« HADOPI », ou quand la repression
devient pédagogique
> *Christophe Geiger*

ÉDITO

737 Glinglin, nouveau saint patron de la justice française..., *Félix Rome*

ACTUALITÉS

743 Affaire « Cœur Défense » : spectaculaire cassation
751 LOPPSI II : treize articles inconstitutionnels

POINTS DE VUE

764 Adoption en Haïti, ou comment une lettre simple devient source de droit, *Pascale Salvage-Gerest*
766 Pourquoi il est urgent de créer des UFR de criminologie, *Martine Herzog-Evans, Robert Cario
et Loïck Villerbu*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

768 Chronique : La saga triséculaire de la faute inexcusable, *Pierre Sargos*
780 Panorama : Droit de la presse et droits de la personnalité, *Emmanuel Dreyer*
793 Notes : Condamnation européenne de la France pour ne pas avoir fourni de soins médicaux
adéquats à une détenue anorexique, note sous CEDH 21 déc. 2010, *Jean-François Renucci*
795 La cause du testament, note sous Civ. 1^{re}, 15 déc. 2010, *Estelle Naudin*
800 La motivation des arrêts d'assises (enfin) devant le Conseil constitutionnel I,
note sous Crim. 19 janv. 2011, *Jean-Baptiste Perrier*
802 Une exception au droit de rétractation de l'acquéreur à distance, note sous Civ. 1^{re}, 25 nov. 2010,
Yannick Dagorne-Labbe
804 Les couples binationaux et le choix du nom de famille, note sous CEDH 9 nov. 2010,
Carine Brière

ENTRETIEN

808 Violette Grac-Aubert - Net recul de la Commission sur les actions collectives

DALLOZ

321111



9 782993 211113